Une nouvelle mesure pour le «programme d'équité raciale» de Joe Biden : le décret ordonne au ministre de la Justice de ne pas renouveler les contrats des prisons privées où les minorités sont surreprésentées

27/01/2021 à 9h05



Joe Biden a estimé venu "le temps d'agir" contre le "racisme systémique" qui corrompt selon lui "l'âme" de l'Amérique, et a signé mardi de premiers décrets à la portée toutefois limitée.

Pendant sa campagne, le démocrate a conquis les électeurs Afro-Américains en promettant notamment de réformer le système carcéral des Etats-Unis, **où les minorités sont surreprésentées.** Le nouveau décret ordonne au ministre de la Justice de ne pas renouveler les contrats des opérateurs privés quand ils arriveront à échéance.

"*C'est un premier pas pour empêcher les grandes entreprises de tirer profit du système carcéral*", a poursuivi Joe Biden, en critiquant des prisons privées "*moins humaines et moins sûres*"

[…]

Elle a une portée limitée: seuls 116.000 des plus de deux millions de prisonniers étaient détenus dans des établissements privés en 2019, soit 7% de la population carcérale dans les prisons des Etats et 16% de celle des prisons fédérales, selon le ministère de la Justice.

Et le nouveau décret présidentiel ne porte pas sur les centres de rétention pour migrants qui sont souvent gérés par des opérateurs privés.

[…]

"*Cette insistance sur le privé est plus du spectacle avec des bons sentiments qu'une politique solide*", a ajouté le professeur de Droit pénal John Pfaff sur Twitter.

L'Express